

Note de lecture :

« La renaissance des communs »

Pour une société de coopération et de partage- par David Bollier

L'auteur

David Bollier, auteur, consultant politique, militant et blogueur se consacre aux communs depuis la fin des années 1990. Il a écrit ou dirigé douze livres, dont cinq traitent de sujets liés aux communs.

Il a créé et animé le onthecommon.org de 2002 à 2010, avant de cofonder le Common Strategies Group - Groupe stratégies de communs- un projet de consultance international dont l'objectif est de soutenir le mouvement global des communs. Il est aussi cofondateur de Public Knowledge - Savoir public-, une organisation civique basée à Washington et vouée à la défense des intérêts du public en matière de politique et de législations relatives à Internet, aux télécommunications et au copyright. Aujourd'hui, il travaille sur un ensemble varié de projets liés aux communs avec des partenaires américains et internationaux. Il blogue à l'adresse Bollier.org et vit à Amherst, dans le Massachusetts, aux Etats-Unis.

L'ouvrage

En son titre, ' La renaissance des communs »- Pour une société de coopération et de partage- ' se veut par son intitulé d'abord, porteur d'une vision politique de la société fondée sur une antériorité historique remontant du fond des âges et un avenir profondément humaniste se définissant comme pragmatique -utopique.

Le thème est à la fois provocateur, en ce sens qu'il nous interpelle sur la construction actuelle de la Société, mais tout autant porteur d'espoir en la capacité humaine à innover, à décider d'avoir une vie plus juste, plus équilibrée dans les domaines sociétaux, sociaux, économiques et écologiques. En somme, David Bollier verse à notre réflexion individuelle et collective, au travers moult exemples, une vision duale de la Société. L'une dans laquelle l'Humain se soumet à l'intérêt individualiste et la domination néolibérale des marchés financiers et des politiques d'Etats qui s'y rallient ou une autre à créer ou recréer pour et par laquelle se dessine et se reconnaît une conception de l'individu plus complexe et sans doute plus conforme à leurs appétences à la sociabilité, au partage, à l'altruisme et à la coopération.

David Bollier, considère que l'intérêt personnel est en soi bien naturel et légitime, il serait absurde de le nier quand il est moteur de l'action, mais il ne peut s'évaluer et se concevoir qu'en fonction de la capacité des humains à vivre ensemble et à inventer les formes sociales, les règles, les critères qui favorisent l'investissement de chacun dans l'intérêt de tous.

N'est-ce pas déjà une première réflexion qui se doit d'animer tous les acteurs –bénévoles et professionnels - de l'Education Populaire telle qu'elle se propose dans les MJC lorsqu'elle concoure à la transformation des conditions sociales et politiques des populations œuvrant pour et sur elles mêmes et sur leur environnement de l'échelle locale à celle plus globale. Dans les faits, s'agit-il de se soumettre à l'ordre existant ou bien y résister en établissant des normes et des valeurs reconnues par une communauté de pensée agissante.

Le mouvement des communs s'est souvent appuyé sur des actions locales, sur des analyses ponctuelles, sur des collectifs de taille maîtrisable. Ce n'est que récemment, à la suite de l'expérience positive de la constitution et du maintien d'Internet et des logiciels libre par une vaste population mondialement répartie, que sont considérés des ressources globales comme des communs universels.

Comment partager les fruits de la nature et de la connaissance, protéger les ressources rares et travailler à étendre sans cesse les ressources inépuisables de la connaissance et de la culture grâce à de nouvelles formes d'organisation de la vie collective ? Telle est la question à laquelle David Bollier nous invite à réfléchir tout au long de son ouvrage.

Nous éviterons ici les abus de langage à propos des communs. Autant le dire, il n'existe pas plus de langage que de modèles pour les définir et ils tendent ainsi à demeurer invisibles, quant bien même nous pouvons, pour partie, les saisir de façon intuitive. Le fait que les individus puissent s'organiser pour gérer leurs ressources, créer un mode de gouvernances sociale capable de générer une immense valeur apparaît comme une utopie tant elle se confronte à la doctrine dominante sans cesse renouvelée par le système capitaliste et par les Etats pour lesquels la valeur est toujours associé au « marché » dans les pays modernes et industrialisés de la planète. Un « marché » pour privatiser les ressources publiques, celles de nos vies et de notre environnement.

David Bollier, souligne combien notre ignorance des communs est dangereuse. Pourtant, il explique que l'histoire des communs et la vision politique qu'ils soutiennent est source d'optimisme en ce qu'ils constituent un nécessaire contre modèle à la vie politique et économique conventionnelle assujettie à la voracité des marchés, aux types de relations sociales appauvries qu'elle promeut et aux dommages écologiques qu'elle engendre. A l'inverse, les communs intègrent la production économique, la coopération sociale, la participation personnelle et l'idéalisme éthique pour constituer un paradigme d'autonomie et d'avantage collectif.

Il est nécessaire, à cette étape, d'insister sur le fait que les communs n'ont rien à voir avec un « message politique » tel que les élaborent les stratégies électorales, une idéologie ou une doctrine. Il ne s'agit pas davantage de donner un nouveau nom à « l'intérêt public », dont on ne reconnaît plus guère le sens. Le paradigme des communs constitue fondamentalement une philosophie politique avec une interpellation insistante de tous les niveaux de l'épanouissement humain – émotionnel, intellectuel, social et même spirituel- par les individus eux-mêmes, là où ils sont et maintenant. Dans leurs aspects les plus profonds, les communs vont bien au-delà du plan de l'économie, de l'administration et de la politique. Ils nous renvoient vers un ordre d'existence – ontologie- et de savoir – épistémologie- radicalement différent de celui auquel nous avons été accoutumés dès lors qu'ils suggèrent de nouveaux paradigmes de moralité, de comportement et d'aspirations humaines.

Lorsque David Bollier évoque la « redécouverte des communs », certes, il provoque car pour des centaines de millions de personnes dans le monde, les communs n'ont jamais disparu. En réalité, il ne fait que restituer des situations probantes par des exemples.

Celui, local, des semences agricoles des femmes d'Erakulapally en Inde, qui par l'organisation et leur pratique de culture agricole, sans recours ni à des semences génétiquement modifiées, ni à la monoculture, ni à des pesticides, ni à des experts extérieurs, ni à des aides gouvernementales, parvinrent non seulement à assurer leur souveraineté alimentaire, mais de surcroît en firent le symbole de leur émancipation et de la reconnaissance de leur écosystème ancestral ; Ainsi la démonstration fait que quelque soit l'échelle d'organisation et les conditions sociales et économiques des individus (les femmes d'Erakulapally faisaient partie des dalits- la caste la plus pauvre et la plus déconsidérée de l'Inde) la reconquête d'une tradition qui avait fait la preuve de son intérêt ne s'est pas effectuée par un transfert de technologie, ni même d'un programme public de recherche mais s'est opérée à travers un processus de réappropriation du « savoir des gens ».

Pour poursuivre à partir de cet exemple, les semences, qui ne peuvent être ni achetées, ni vendues mais partagées provoque de fait une « relation sociale » et une source de dignité pour les villageois. Cette gestion en commun, et comme commun, des semences illustre une caractéristique fondamentale des communs en général : ils peuvent émerger presque n'importe où et apporter des avantages significatifs même dans les circonstances les plus critiques. Les communs existent dès lors qu'une communauté ou un groupe décide de gérer une ressource de manière collective, avec en vue un accès et une utilisation équitables et soutenables de celle-ci.

Pour comprendre les communs, il faut être disposé à penser en termes de singularités, à saisir le potentiel créatif des relations sociales et à renoncer à la quête d'universaux abstraits et de certitudes acquises. Les communs fonctionnent parce que les gens sont amenés à les connaître et à les gérer dans leur particularité. Chaque commun est unique parce qu'il est constitué par rapport à une ressource, un paysage, une histoire locale et un ensemble de traditions spécifiques. Les communs subsistent et se développent parce qu'un groupe déterminé de gens inventent un système spécifique de pratiques sociales et de savoirs pour gérer une ressource.

Cette approche, n'est pas inhérente aux « dimensionnements » géographiques, sociaux, économiques ou quantitatifs des individus qui reconnaissent la ressource. L'exemple du logiciel libre GNU/Linux fondé en 1991 par Linus Torvalds en fait démonstration à nouveau. Ainsi, une communauté virtuelle et auto constituée s'est organisée, sans salaires ni structure entrepreneuriale, pour former un commun extrêmement productif et innovant, animé par la recherche de l'excellence.

L'expérience Linux constitue le prototype de ce que l'on appelle communément la « production par les pairs fondée sur les communs », un modèle de collaboration en ligne mobilisant un très grand nombre de personnes à travers des plateformes ouvertes. Cette manière de « faire commun » a donné naissance à un paradigme social qui a inspiré en retour de nombreux projet collaboratifs, tel Wikipédia et des centaines de wikis moins connus. Ce modèle montre tout autant que le marché n'est pas le seul moyen de créer de la richesse et que la richesse représente bien plus que l'accumulation boursière ou de cash. Elle peut aussi être un bien collectif, un ensemble durable de relations sociales qui apporte un épanouissement personnel et satisfait dans le même temps nos

besoins matériels. L'histoire de Linux démontre de la manière la plus éclatante que les communs, loin d'être dépassés, sont extrêmement créatifs et productifs.

Les communs constituent un paradigme pratique d'autogestion, de gouvernance et de « bien vivre ». Pour les commoneurs, combattre la tendance de certaines personnes à « rompre » ces accords communs constitue un défi constant. De tels comportements risquent de conduire à l'exploitation d'une ressource collective à des fins privées ou, pire encore à un « chacun pour soi » chaotique pouvant entraîner la disparition de la ressource.

David Bollier y insiste. Il est impératif de comprendre que les communs ne sont pas « des choses » ou des « ressources ». Il s'agit là d'une erreur fréquente, y compris chez les acteurs des communs eux-mêmes, lorsqu'ils revendiquent qu'une ressource donnée devrait être gouvernée comme un commun – ce sont ce que David Bollier appelle des « communs en puissance ».

Dans les faits, les communs consistent, plus exactement, en la combinaison d'une communauté déterminée et d'un ensemble de pratiques, valeurs et normes sociales en œuvre pour gérer une ressource.

Autrement dit, un commun c'est une opération à trois éléments : une ressource plus une communauté plus un ensemble de règles sociales.

Ces trois éléments doivent être conçus comme formant un ensemble intégré et cohérent.

De ce point de vue, la question est de savoir si telle communauté souhaite gérer une ressource comme un commun et si elle est capable d'inventer les règles, les normes et les sanctions pour s'en assurer. De fait, il devient intéressant de se demander jusqu'où ces principes peuvent être appliqués : quelles sortes de ressource peuvent se trouver gérées comme des communs ?

Il serait intéressant à cet égard de vérifier si les jardins partagés ou autres lieux dédiés gérés par les MJC entre bien dans le champ des communs, pour peu qu'il en ait été décidé ainsi.

En fait, beaucoup repose sur l'engagement et la gouvernance informelle qui peut se révéler plus efficace que les formes officielles de gouvernement. De fait encore, plus les relations entre acteurs d'un commun s'internalisent, jusqu'au point de se transformer en coutume pour devenir une sorte de « droit vernaculaire (du latin *vernaculus*, « indigène ») » elles constituent une manière implicite de « faire commun » pour gérer l'accès à des ressources limitées. Le droit vernaculaire émerge dans les recoins informels de nos sociétés – les lieux de sociabilité comme les cafés, les écoles, les plages ou tout simplement la rue.

Pour David Bollier, le paradigme « redécouvert » des communs a ceci d'admirable qu'il se caractérise à la fois par sa généralité et par son particularisme. Il incarne certains principes généraux, comme la participation démocratique, la transparence et l'équité, mais il se matérialise aussi de manière extrêmement idiosyncrasique (1). C'est la raison pour laquelle, David Bollier compare souvent les communs à l'ADN. L'ADN n'est pas fixé ni déterministe, il est partiel et adaptable. Les communs sont comme les êtres vivants dans la mesure où ils coévoluent avec leur environnement et leur contexte. Les communs incarnent un principe de « diversité dans l'unité » qui rend leur paradigme d'autant plus puissant.

(1) *L'idiosyncrasie* (du grec ancien *idiosunkrasia* (« tempérament particulier »), dérivé de *idios* (« propre », « particulier »), *sún* (« avec »), *krâsis* (« mélange ») est le comportement particulier, propre à celui-ci, d'un individu face aux influences de divers agents extérieurs.

Je note que cette comparaison qu'exerce David Bollier avec l'ADN fait vivement débat. Pour les scientifiques l'ADN est fixé et inadaptable. A mettre en débat.

La condition critique pour créer un commun, quel qu'il soit, est la décision d'une communauté de s'engager dans des pratiques sociales visant à gérer une ressource pour le bénéfice de tous. C'est ce que l'on appelle « faire en commun ». Le grand historien des communs Peter Linebaugh (2) à très justement remarqué qu'« il n'y a pas de communs sans faire en commun ». Il est important de garder ce principe à l'esprit, car cela montre que les communs ne sont pas seulement une question de ressources ou de « biens communs ». Ce qui est essentiel, ce sont les pratiques et les valeurs sociales que nous développons pour gérer nos ressources partagées.

(2) *Peter Linebaugh* est un Américain marxiste historien spécialisé dans l'histoire britannique, l'histoire irlandaise, l'histoire du travail, et l'histoire de la colonisation de l'Atlantique. Il est membre du Collectif Remarques minuit

La tyrannie du mythe de la tragédie.

« Imaginez un pâturage ouvert à tous... »

Durant au moins une génération, l'idée même des communs s'est trouvée marginalisée et discréditée comme une mauvaise manière de gérer une ressource, à travers le motif de la prétendue « tragédie des communs ». Dans un essai aussi court qu'influent, publié en 1968 dans la revue *science*, l'écologue Garret Hardin (3), en inventant ce slogan mémorable, redonnait une nouvelle jeunesse à un vieux mythe.

(3) *Garrett James Hardin* (21 avril 1915 – 14 septembre 2003) était un écologue américain influent, connu principalement pour son article de 1968 : *The Tragedy of the Commons* (La Tragédie des biens communs)

Par delà la métaphore de l'intérêt particulier l'emportant sur l'intérêt collectif d'aller faire paître son bétail dans un pâturage commun, il explique « *C'est vers leur perte que tous ces hommes se précipitent, en poursuivant leur intérêt bien compris dans une société qui croit à la liberté des communs. La liberté dans un commun entraîne la ruine de tous.* ».

Ce concept est considéré comme l'un des principes fondamentaux de la science économique- un avertissement salutaire quant à l'impossibilité de l'action collective. Il permet ainsi d'engager prestement vers l'attraction principale : les vertus de la propriété privée et des marchés libres. Le catéchisme est martelé : la liberté personnelle de posséder des propriétés privées et de les échanger sur les marchés libres est la seule manière de garantir à la fois la satisfaction personnelle et la propriété sociale.

Hardin l'explique ainsi : nous pouvons surmonter la tragédie des communs par un système de « coercition mutuelle, sur laquelle la majorité des individus concernés se sont accordés ». Pour lui, la meilleure approche est l'« *institution de la propriété privée couplée au droit légal de transmission par héritage* ». Il concède que l'approche n'est pas forcément juste, mais affirme que la sélection

darwinienne est en dernière instance la meilleure option disponible : « *Ceux qui sont plus aptes biologiquement à être les gardiens de la propriété et du pouvoir devraient légalement hériter davantage...* » Pour Hardin, l'injustice est préférable à la ruine absolue.

Cette théorie qui fait l'aubaine de l'économie néolibérale, devient un lieu commun non seulement en économie, mais aussi en sciences politiques, en sociologie et dans d'autres disciplines. Les communs sont devenus synonymes de chaos, de ruine, d'échec.

David Bollier conteste cette doctrine. En effet, cette parabole de la tragédie des communs comporte une faille significative. Elle ne décrit pas véritablement un commun. Dans le scénario fictif mis en avant par Hardin, le pâturage n'a pas de vraie délimitation, pas de règle de gestion, pas de sanction pour prévenir la surexploitation et pas de communauté d'usagers définie.

L'essai de Hardin a été inspiré par la lecture d'une conférence de 1832 de William Foster Lloyd (4), qui se préoccupait lui aussi de la surpopulation. Ces deux auteurs injectent l'individualisme de marché dans le vieil ordre agraire, et annoncent gravement que les communs sont morts.

(4) **William Forster Lloyd** (1795- 1852) était un écrivain britannique sur l'économie.

Le problème est que l'hypothèse de base de toutes ces expériences de sciences sociales est viciée. Ces expérimentations incorporent dans leur structure même une série de présupposés relatifs à l'égoïsme, au calcul rationnel et à la décontextualisation des individus. Les sujets ne sont pas non plus autorisés à communiquer entre eux, et encore moins à nouer des liens de confiance et des savoirs partagés. On ne leur donne pas l'opportunité d'apprendre à coopérer, sans histoire partagée ni futur commun.

Bref, par la manière dont elles sont conçues, la plupart de ces expérimentations présupposent une culture de marché portée par des individus « rationnels ». Elles ignorent souvent par principe les diverses manières dont, dans la vie réelle, les gens viennent à coopérer et à partager la gestion d'une ressource.

Cela commence à changer, à mesure que ces expérimentations de sciences sociales intègrent dans leur conception les apports de l'économie comportementale, des théories de la complexité et des sciences de l'évolution.

Les conditions historiques, culturelles et naturelles peuvent affecter le fonctionnement d'un commun. Une nation caractérisée par une forte culture civique aura plus de chances de développer des communs solidement institutionnalisés qu'une nation dont la société civile est faible et où règne une méfiance généralisée.

Partant d'institutions fiables, transparentes et accessibles aux acteurs des communs, l'on pourrait imaginer des institutions de gestion des communs reconnues par les Etats, lesquels auraient un rôle de garant consciencieux des communs pour leurs bénéficiaires. C'est ce que David Bollier appelle « des communs de garantie publique ».

La grande majorité des commoneurs aspire à construire un ordre alternatif de subsistance, que nous n'apparentons pas à la survie mais à l'« autosuffisance », qui passe soit par la constitution des

communs en secteur indépendant, soit par une articulation entre communs et marchés qui fasse fonctionner ces derniers de manière plus humaine et plus responsable.

Certains se concentrent sur leur propres communs, d'autres étudient comment le droit et les politiques publiques peuvent faciliter la constitution et la pérennisation des communs, et comment l'Etat pourrait jouer un rôle positif à cet égard. D'autres encore voient dans les communs un instrument intéressant pour faire avancer un programme économique et social anticapitaliste et remettre en cause l'Etat néolibéral.

David Bollier tend à envisager ce mouvement davantage comme un mouvement vernaculaire que comme un mouvement politique ou une perspective idéologique

L'histoire montre que les marchés et autres forces d'enclosure sont infatigables et implacables dans leurs efforts pour déconstruire et détruire les communs ; c'est une forme de concurrence qu'ils haïssent.

Comprendre les communs aujourd'hui implique donc de prendre en compte les dynamiques d'enclosure et leur signification.

L'enclosure des communs

Lorsque l'on apprend à repérer les communs et à comprendre leur dynamique, il devient clair que la privatisation et la marchandisation de notre richesse partagée sont un des plus grands scandales de notre temps et pourtant l'un des moins reconnus.

Ce phénomène est souvent appelé l'enclosure des communs. Il s'agit du processus par lequel les entreprises arrachent de précieuses ressources de leur contexte naturel, souvent avec le soutien intéressé des gouvernements, et déclarent qu'elles seront désormais évaluées à travers leur prix de marché. L'enclosure consiste donc à convertir des ressources partagées et utilisées de manière large en ressources propriétaires, sous contrôle privé, traité comme des marchandises négociables.

Evoquer les enclosures, c'est aussi rendre visible les effets antisociaux, anti environnementaux des « marchés libres » mais à l'inverse c'est aussi légitimer les communs comme une alternative souvent efficace dans ces domaines.

L'appropriation privée des communs ne peut se faire sans la complicité avérée ou plus insidieuse des Etats. Des milliers d'exemples au cours des siècles et l'avènement de l'ère industrielle puis financière tendent à la démontrer. Cette manière d'agir des Etats complice est d'autant plus pernicieuse que les enclosures qu'ils cautionnent se parent des atours du progrès, de l'efficacité et du développement.

Il est important de souligner que les enclosures ne sont pas seulement une appropriation de ressources. Ce sont des attaques contre les communautés et leurs pratiques et tradition de « faire commun ». L'objectif des enclosures est sans doute l'accaparement des ressources, mais elles cherchent également à imposer aux individus un véritable « changement de régime ». Elles visent à convertir un système de gestion collective et de mutualité sociale en ordre de marche privilégiant la propriété privée, les prix, les rapports mercantiles et le consumérisme.

Le terme d'enclosure est généralement associé aux mouvements des enclosures en Angleterre, un phénomène qui s'est répété de l'époque médiévale jusqu'au 19^{ème} siècle. Un objectif important des enclosures anglaises était de transformer les commoneers doués d'intérêt collectif en consommateurs et employés individualisés. Autrement dit, de les transformer en créature du marché.

L'un des aspects les plus négligés des enclosures est précisément la manière dont elles ont séparé la production et la gouvernance. Dans un commun, production et gouvernance étaient étroitement associées, et les commoneers prenaient part aux deux. Après les enclosures, les marchés prirent en charge la production et l'Etat se chargea de la gouvernance. L'Etat libéral était né.

L'historien de l'économie Karl Polanyi (5) s'est voué à l'étude de cette rupture singulière au sein de l'histoire humaine qu'a constitué la fin des communs et l'avènement des marchés et des enclosures. Polanyi observe que durant des millénaires les gens ont été liés entre eux par la communauté, la religion, la parenté et d'autres types de liens sociaux ou moraux. Tous les systèmes économiques étaient fondés sur un système de réciprocité, de redistribution ou d'économie domestique, et les gens étaient incités à produire des choses par le biais de « la coutume et la loi, la magie et la religion ». Or à mesure que les enclosures se propageaient, la production et le profit devinrent les principes fondamentaux d'organisation de nos sociétés. Polanyi a caractérisé l'histoire des enclosures comme une « révolution des riches contre les pauvres ». Karl Marx a consacré une grande partie de ses écrits aux féroces enclosures privées des communs et leurs conséquences. Cependant ?il ne dit pas grand-chose sur les communs eux-mêmes comme lieux de résistance ou comme source de production et de reproduction sociale.

(5) La Grande Transformation, aux origines politiques et économiques de notre temps est le livre phare de l'économiste hongrois Karl Polanyi. Écrit en 1944, l'ouvrage étudie la logique économique de l'Occident depuis les prémices de « modernisation » agricole anglo-saxonne du xve siècle, jusqu'à l'avènement de la Seconde Guerre mondiale. La démarche de Karl Polanyi est considérée comme novatrice car elle associe l'histoire et l'anthropologie. Pour Polanyi, l'économie de marché libre est une construction socio-historique et non un trait de la nature humaine. Ce n'est que depuis les années 1830 que le marché économique est conçu comme une entité à part entière, obéissant à des lois fixes indépendantes des cultures humaines.

L'on pense souvent que les enclosures sont des un vestige du passé. C'est une erreur .Elles affectent sous des formes diverses mais toujours selon le même schéma, des pans entiers de continents, d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine. S'appuyant sur le terme juridique« *droit d'usage coutumier* », qui caractérise le fait que les commoneers ne disposent pas de titre de propriété officiel, les gouvernements nationaux, qui eux, détiennent les droits de propriété effectifs cèdent de vastes territoires « inutilisés » à des étrangers. Ces transactions commerciales et la légalisation des titres fonciers leur permettent d'encaisser des revenus fiscaux.

Selon les thèses économiques néolibérales, convertir la terre en propriété privée et en monnaie d'échange sur le marché est un moyen d'améliorer sa productivité et à encourager les propriétaires à produire davantage et à investir ce qui en retour augmente sa valeur.

Pourtant, sans surprise, les accaparements de terres engendrent toutes les pathologies habituellement associées aux enclosures – abus écologique, communautés décimées, insécurité alimentaire, inégalités et migration vers les villes en quête d'emplois et de nourriture.

David Bollier note que ce phénomène ne se limite pas à l'accaparement des terres, mais affecte des éléments que les communautés ne possèdent qu'à titre moral ou comme héritage, par exemple la biodiversité naturelle. L'eau en est un exemple symptomatique.

Ce processus d'enclosures intervient aussi jusque dans les manières de produire et dans la nature des productions. Elles sont ainsi formatées de façon à répondre aux critères dictés par le marché, quitte à mettre en danger la biodiversité génétique qui est une forme d'« assurance » écologique. Une prise de conscience est réel par le monde face à cet enjeu, le mouvement des « locavores » dans toute sa diversité – Slow Food, Amap, etc.- commence à ressusciter des variétés alimentaires traditionnelles oubliées.

Cet accaparement de notre richesse naturelle a été peu remarqué parce qu'il a été progressif, et parce qu'il a été souvent dépeint comme un signe de progrès économique et technologique.

Mais une des formes les plus audacieuses des nouvelles enclosures est la financiarisation des ressources naturelles - la terre, l'eau, et les écosystèmes locaux-. Les investisseurs commencent à développer des instruments financiers complexe pour titriser les revenus générés par les systèmes naturels renouvelable. L'industrie financière est en train de créer un marché à terme et autres instruments financiers dérivés pour l'eau, similaire à ceux qui existe pour le pétrole. Antonio Tricarico (6), qui révèle la mise en œuvre de ce marché estime que la financiarisation de la nature ne peut que se développer au cours des prochaines années à mesure que l'industrie financière cherchera à déloger la finance publique et à implanter ses propres projets d'infrastructures ou d'extraction, au profit des investisseurs privés. Elle aspire à mettre en place des marchés financiers qui traiterons notre alimentation, la terre, l'électricité, les métaux, les forêts et autres ressources non seulement comme des marchandises, mais aussi comme des actifs financiers adaptés au trading global et à la spéculation.

(6) **Antonio Tricarico** (Italie) est un ingénieur, militant, analyste et rédacteur en chef. Il travaille sur les institutions financières internationales, la réglementation des marchés financiers et les questions liées à la mondialisation financière.

David Bollier insiste sur deux type d'enclosures actuelles qui selon lui, ne retienne pas suffisamment l'attention. L'appropriation privée des espaces publics et des infrastructures de nos villes et les innombrables formes d'appropriation du savoir et de la culture.

Les enclosures d'espaces et d'infrastructures publics

Si la méthode est similaire à l'appropriation des terres et biens liés à la biodiversité, les conséquences en sont plus redoutables encore. En effet, à fort renfort de coalitions d'entreprises, de politiciens, de promoteurs immobiliers, de planificateurs et d'architectes et sous le slogan d'« aménagement » et de « progrès » la recherche d'une suprématie des entreprises et de croissance du marché immobilier conduit à une pratique dont le message est que tout est à vendre, même notre conscience. Notre identité culturelle se trouve progressivement évidée. Que ce soit dans toutes sortes de festivals ou

d'événements publics, de stades de sport au « droit sur l'air » vendu à titre d'autorisation de construire des gratte-ciel dans cet « air », la marchandisation est à l'œuvre. Que se soit par l'achat d'espaces publicitaires ou par le sponsoring ou encore par extension sur l'air que nous respirons l'enclosure de l'espace public atteint dramatiquement nos consciences. Certes, des commoneurs résistent, tel le groupe d'architecte et urbanistes Pulska Grupa (en Croatie) et revendiquent une dans une « charte sociale de l'urbanisme Kommunal » une ville qui appartient à tous ceux qui y vivent pour y trouver les conditions de leur épanouissement politique, social, économique et écologique en même temps que d'assurer des devoirs de solidarité.

Nous noterons à cet endroit avec David Bollier, que l'existence d'espaces publics ouverts, non contrôlés, est en rapport direct avec la vitalité de la culture démocratique. Ceci explique sans doute cela. L'érosion de l'espace public signifie qu'il devient plus difficile d'être des commoneurs.

Une question pour les MJC, que peut signifier investir l'espace public ?

L'enclosure des infrastructures

Autoroutes, ponts, aéroports, système de télécommunication, Internet lui-même sont autant de trophées de choix pour les firmes en tirer profits sans risque. Elles peuvent se jouer de la concurrence et imposer des prix monopolistique ou oligopolistique.

C'est ainsi que Microsoft a mis à profit son contrôle sur 90 % des systèmes d'exploitation d'ordinateurs. Dès lors, la concurrence devient sauvage afin de tirer, par segmentation des publics visés, les profits maximaux et censurer ou ralentir certains types de trafic réseau qui iraient à l'encontre de leurs intérêts commerciaux. L'enjeu de conserver ces infrastructures- routes, voies navigables ou internet- est fondamental pour en assurer un accès universel et prendre en compte les besoins des générations futures. C'est pourquoi, de nombreux défenseurs de l'intérêt public de par le monde, plaident pour la mise en place de mesure visant à s'assurer de la « neutralité d'internet ». Historiquement d'ailleurs, les régulations sur les obligations de service public ont assuré une tarification et un accès ouverts et non discriminatoires dans le domaine des lignes téléphoniques. La neutralité du Net, participe de cette tradition.

En matière d'enclosure des infrastructures, une nouvelle frontière est en train de s'ouvrir avec les tentatives de certains investisseurs de s'appropriier des routes, des ponts ou des aéroports financés par des générations de contribuables. Pour exemple, les autoroutes Paris-Rhin-Rhône, privatisées en 2006 avait déjà généré en 2011 un revenu de 1,5 milliard de dollars pour les nouveaux propriétaires, le consortium français Eiffage et le fonds d'investissement australien Macquarie. Et leur concession doit durer encore dix-huit ans !

Les dirigeants politiques voient généralement ce genre de contrat d'un œil favorable parce qu'il leur permet d'éviter une augmentation de la fiscalité ou l'engagement de crédit public pour financer les infrastructures. A ce titre, les « partenariats public-privés- et les baux emphytéotiques rattachés se révèlent être une vaste escroquerie.

En somme, qu'il s'agisse d'eau, d'énergie, de routes ou d'industrie financière, les politiques publiques reposent souvent sur une forme ou une autre de ce « socialisme pour les riches » comme le nomme David Bollier, fondé sur la privatisation des profits et la socialisation des risques.

Les enclosures du savoir et de la culture

Si vous avez déjà chanté *joyeux anniversaire* dans un restaurant ou un parc, vous êtes du point de vue de l'industrie du divertissement un « pirate ».

L'exemple de *joyeux anniversaire* n'a, hélas, rien d'exceptionnel. Ce n'est qu'une des innombrables enclosures contemporaines de la culture. C'est à ce motif que David Bollier a cofondé une organisation de plaidoyer à Washington, appelée « Savoir public » pour porter la voix et les intérêts du public en matière de copyright et de régulation d'Internet.

Effectivement selon l'interprétation de la Sacem, en France, les colonies de vacances commerciales qui font chanter les enfants autour d'un feu de camp ou danser dans un réfectoire, organisent en fait des « performances publiques ». Et comme le stipule clairement la loi, les performances publiques de chansons sous copyright requièrent le paiement de royalties au détenteur du copyright.

En vérité, aux yeux de la loi, ces œuvres de création ne sont rien de plus que des unités commercialisables de propriété intellectuelle. Pour les trusts commerciaux, la culture n'est qu'un produit et les œuvres créatives, des propriétés privées. Il s'agit là d'une inversion particulièrement audacieuse de la réalité. Depuis des temps immémoriaux, les hommes ont partagé librement leur créativité. La culture a toujours été affaire d'imitation, d'extension ou de transformation d'œuvres créatives antérieures. L'art a toujours été une activité partagée à bien des égards.

Concernant les pratiques culturelles tel qu'elles sont conçues par rapport à ce qu'elles sont revendiquées au sein des MJC, il serait souhaitable sans doute de vérifier si pour certaines, elles peuvent « faire commun ».

Par ironie David Bollier souligne que selon la loi actuelle, il n'aurait pas suffisamment de motivation à écrire ce livre si il ne pouvait bénéficier de la protection de son copyright jusqu'en 2100 !!!

Le spécialiste du copyright, James Boyle (7) a affirmé dans un essai célèbre que nous sommes au beau milieu d' »un second mouvement d'enclosure », celui de la surprivatisation – autrement dit, la corporisation- des œuvres de création, de l'information et du savoir.

(7) **James Boyle** (né en 1959) est un écossais professeur de droit et co-fondateur du Centre pour l'étude du domaine public à la Duke University of Law à Durham, Caroline du Nord.

La marchandisation des universités et de la recherche

Cela pourrait paraître inattendu à certains, mais l'université est elle-même, selon les termes de plusieurs chercheurs, un « commun culturel construit ». C'est en fonctionnant sur la base du paradigme des communs que le système universitaire permet à une multitude d'acteurs de travailler ensemble pour générer de nouveaux flux de savoirs dans le cadre d'un système vivant et inventer collectivement es moyens de conserver ce savoir, de l'améliorer et de la transmettre à de nouvelles générations. La vocation d'une université n'est pas d'acheter et de vendre du savoir, elle est d'encourager et de soutenir les relations de confiance et de réciprocité afin de promouvoir le partage et la collaboration en vue de l'avancement des connaissances.

Les trente dernières années ont toutefois été marquées par l'érosion de cette éthique. L'année 1980 a été un tournant majeur dans l'histoire de l'université moderne. Ce fut l'année où la cour suprême étasunienne rendit la célèbre décision Chakrabarty, qui ouvrit la voie au brevetage des bactéries, des gènes, des tissus vivants et des formes de vie naturelles ou génétiquement construite.

L'un des principaux moteurs de cette nouvelle éthique commerciale à l'œuvre dans la recherche a été le Bayh-Dole Act. Une loi américaine de 1980 et imitée partout dans le monde. Adoptée à la requête des grandes entreprises chimiques, pharmaceutiques et biotechnologiques, cette loi autorise les universités à privatiser les résultats de recherches financées par les fonds publics en déposant elles-mêmes les brevets, souvent en collaboration avec ces entreprises.

En réalité et selon cette norme, les partenariats entre firmes et universités signifient souvent que les objectifs commerciaux des premières dictent les priorités des secondes.

L'enclosure des communs académiques à une série de conséquences dévastatrices. L'une d'elle est que les résultats de recherches sont « propriétaires ». Or, à mesure que le savoir devient propriétaire, s'accroît aussi le phénomène des « buissons de brevets » - des accumulations de brevets si dense et entremêlés qu'il est impossible de savoir qui détient les droits et qui est autorisé à les utiliser. Du coup, la recherche se sclérose, les chercheurs craignant de lancer des recherches qui pourraient leur valoir des ennuis judiciaires.

Les partenariats entre firmes et universités peuvent aussi jeter une chape de secret sur les méthodologies de la recherche et entraver la publication de ses résultats. Quand il ne s'agit pas tout simplement de « boquer » des parutions ou même des recherches dès lors qu'elles ne correspondent pas aux critères commerciaux des entreprises.

La marchandisation des universités illustre le rôle déterminant que l'Etat peut jouer, soit pour favoriser les enclosures, soit au contraire pour défendre les communs.

Ce bref aperçu historique des enclosures a pour objectif pour David Bollier, de mettre en lumière le danger qu'il y a à aliéner la nature, la culture et les relations sociales au profit des marchés.

L'histoire éclipse des communs

L'un des aspects les plus insidieux des enclosures est qu'elles contribuent à effacer la culture et la mémoire des communs.

Karl Marx a caractérisé de manière mémorable la logique de marchandisation à l'œuvre dans le capitalisme. « Tout ce qui est solide s'évanouit dans les airs ». Les enclosures éclipsent l'histoire et la mémoire des communs, les rendant invisible. L'éthique économique de marché, personnelle, individualiste, transactionnelle, devient la norme.

Pour comprendre les communs, il est donc utile de revenir sur leur histoire, aussi riche et que négligée. La culture capitaliste veut nous persuader que tout le processus historique mène inexorablement au progrès, sinon à la perfection, de sorte que le moment présent sera toujours le meilleur des mondes possibles.

Mais l'histoire complexe des communs suggère une toute autre vision. C'est l'histoire de la construction collective de nouveaux types d'institutions sociales, servant des objectifs partagés, et de systèmes de pouvoir - féodalisme, autoritarisme, capitaliste- aux priorités très différentes.

Entre la logique des communs et les impératifs propres aux systèmes qui les accueillent, il y a souvent une profonde « tension créative ». De nombreux communs prospèrent précisément dans les interstices du pouvoir, dans les « zones protégées » tolérées ou négligées par le pouvoir.

De fait, il est très rare que les communs se constituent par eux-mêmes en formes institutionnelles dominantes. L'impulsion humaine à coopérer s'exprime rarement sous des formes purement altruistes. Elle tend à s'exercer en tension créative avec l'individualisme et le pouvoir. Pourtant, bien que nous ayons l'habitude d'opposer diamétralement « individualisme » et « collectivisme », au sein des communs ils tendent à se fondre et à s'entremêler inextricablement. Loin de s'exclure mutuellement, ils se complètent de manière dynamique.

Ce que les sciences de l'évolution nous apprennent sur la coopération

Au vu de leurs préjugés sur la poursuite individualiste de l'intérêt privé, il n'est pas surprenant que les économistes considèrent le monde comme mauvais qui serait rapidement abandonné à l'anarchie si les Etats n'intervenaient pas – Thomas Hobbes, John Locke, David Hume- . Ainsi, des systèmes entiers de droit et de politiques publiques ont été édifés sur les principes d'égoïsme universel et de « rationalité » mise en avant par ce précepte.

Pourtant des études récentes tendent à démontrer que la réciprocité sociale et la confiance sont des principes profondément enracinés de notre humanité. Ils pourraient même être codés génétiquement. Historiquement, les scientifiques ont absolument refusé l'idée que les traits biologiques « bons pour le groupe » puisse être transmis et évoluer au niveau du groupe. Pourtant aujourd'hui, des scientifiques concluent que la sélection au niveau du groupe représente une force importante dans l'évolution humaine et animale. Pour le dire simplement, l'idée est que, même si la coopération et l'altruisme peuvent être « localement désavantageux » pour certains individus au sein d'un groupe, ils peuvent s'avérer des traits hautement adaptatifs pour ce groupe lui-même. Il en serait donc, que les échanges sociaux réciproques sont au cœur de l'identité, de la communauté et de la culture humaine. Ils représentent une fonction biologique vitale qui aide l'espèce humaine à survivre et à évoluer.

Nous pourrions donc ajouter la « coopération naturelle » comme troisième principe fondamental de l'évolution humaine aux côtés de la mutation et de la sélection naturelle comme le propose le théoricien de la biologie Harvard Martin A. Nowak.

Les traditions juridiques oubliées des communs

Bien entendu, en raison de l'orientation capitaliste du droit contemporain, les principes légaux qui trouvent leur origine dans les communs et ont co-évolués avec eux au cours des siècles se trouvent aujourd'hui largement ignorés. C'est en partie parce que la tradition juridique occidentale tend à ne concevoir le droit que sous la forme d'un système écrit de règles et de sanctions, administré par des

institutions civiques telles que les Parlements, les tribunaux ou les présidents. Autrement dit, comme un système nécessairement formel et étatique.

Pour comprendre le droit des communs, nous devons commencer par reconnaître que le droit lui-même n'est pas nécessairement quelque chose d'exclusivement formel, écrit et institutionnalisé. Il peut être informel, oral et socialisé.

Les communs sont généralement considérés par les individus comme plus fiables et plus moralement légitimes que la loi de l'Etat, particulièrement lorsque l'Etat est lui-même corrompu, incompetent ou captif des intérêts économiques.

La loi étatique peut servir une série d'objectifs sociaux et économiques positifs pour punir les abus, les dérives et les fraudes et dans le même temps, les communautés informelles ne sont pas exemptes de comportement haïssable et à tendance criminelle. Ce que souhaite mettre en lumière David Bollier est que tout système formel de lois, de décisions de justice et d'exécution de mesures gouvernementales risque de devenir une source de tyrannie s'il reste déconnecté de la « rue » et de ses exigences. Il doit se doter de robustes mécanismes d'évaluation et d'adaptation pour permettre à la loi d'évoluer au même rythme que les mentalités.

C'est ainsi qu'opère le droit des communs. Une communauté donnée construit son propre corps de droit – informel et socialisé – en fonction de ses besoins, puis en assure la perpétuation à travers ses activités sociales quotidiennes.

La coutume est donc un élément vital du droit des communs. Un commun est comme un contrat social, des individus se rassemblent pour négocier des règles et des normes qui vont gouverner leur communauté. On le voit, le droit des communs renvoie à un genre différent de droit. Un droit issu de l'expérience vécue des commoneurs, qui tend à être davantage informel, contextualisé et évolutif, plutôt que fixé par écrit – un droit qui favorise aussi le mutualisme et l'égalité sociale plutôt que les hiérarchies commerciales ou gouvernementales.

L'empire de la propriété privée

Pour beaucoup, la propriété est quelque chose qui va de soi. Ils tendent à la concevoir, par défaut, comme le droit privé d'exercer un contrôle exclusif sur des objets physiques. Mais cette illusion, selon laquelle la « propriété » n'aurait d'implication sociale ou écologique, n'est qu'une fantasmagorie de la vie moderne. En vérité, la propriété est une sorte de fiction morale. Pour les champions du marché libre, les droits de propriété privée sont considérés comme des droits naturels. Ils tendent à présenter leur système légal de propriété comme le seul légitime et à critiquer les formes collectives de propriété comme économiquement inapplicables, politiquement oppressives et moralement douteuses. Gardons à l'esprit l'hypocrisie inhérente au terme même de propriété privée. Celui-ci tient bien souvent lieu d'euphémisme pour la propriété d'entreprise, laquelle constitue un phénomène bien plus vaste.

Les droits de propriété privée ne sont pas nécessairement contradictoires avec l'idée des communs. En fait David Bollier pense que les deux peuvent être parfaitement compatibles et même se compléter harmonieusement.

Il est important de souligner que la propriété privée et les communs ne sont pas simplement une image inversée l'une de l'autre. Les communs ne sont pas une « non-propriété » et ne sont pas une variante supplémentaire de propriété. Leur nature est très différente.

Dans les communs, il s'agit moins de possession au sens habituel du terme que de gestion responsable et partagée d'une ressource par un collectif. Ils nous suggèrent même de considérer certains droits devraient être inaliénables et que certaines valeurs sociales devraient primer sur les droits de propriété privée.

La mesure de la richesse ;

Dès lors qu'une ressource est légalement reconnue comme propriété, la porte est grande ouverte pour que les marchés lui attribuent un prix.

La vérité est que ce système de gouvernance fondé sur les marchés, appliqué dans le monde réel, engendre des désastres. Le système des prix échoue généralement à tenir compte de toutes sortes de valeurs extérieures au marché. Les prix sont par exemple incapables de représenter des valeurs qui soient subtiles, qualitatives, de long terme et complexe. Or se sont précisément là les attributs de la nature. Après tout, le prix ne mesure que la « valeur d'échange », il ne mesure pas réellement la valeur d'usage. C'est ainsi que le grand récit de l'économie conventionnelle célèbre le produit intérieur brut, qui totalise la valeur de toute l'activité du marché, comme le summum du progrès humain.

John Ruskin a proposé le terme d'illth ou anti richesse pour caractériser les maux non mesurés et non intentionnels causés par les marchés. Ces maux affectent principalement les communs, puisque les marchés prennent ce qu'ils peuvent de la nature, gratuitement, sans reconnaître sa valeur réelle. Une fois les profits engrangés et privatisés, le marché rejette ensuite ses déchets et ses perturbations dans les communs, laissant aux gouvernements et aux commoneurs la tâche de réparer les dégâts. On appelle cela la « tragédie des marchés ».

Les communs, une nouvelle forme de gouvernance

La question à l'ordre du jour est donc celle de la création de systèmes appropriés de protection des communs contre les empiètements des marchés. Comment les commoneurs peuvent-ils garantir la protection de la dignité et du respect humains, en plus et au-delà de ce que permettent les droits de propriétés individuels ? C'est au cœur des défis auquel est confronté aujourd'hui le mouvement contemporain des communs.

L'essor des communs numériques suggère de quelle manière nous pouvons envisager d'y répondre.

David Bollier examine ensuite quels sont les grands types de communs, non dans une optique abstraite, mais afin de développer une cartographie mentale plus riches des communs « sur le terrain ».

Les multiples galaxies des communs

Nous y retrouverons les communs de subsistance. Ces communs traditionnels et familiers qui se sont généralement constitués autour de ressources naturelles. La plupart des économistes s'en désintéressent, sans doute parce qu'ils les perçoivent comme nécessairement limités, isolés et déconnectés des marchés. Le cadre économique conventionnel n'a aucun moyen de saisir l'importance de l'autodétermination des communautés, de la résilience écologique, de l'équité sociale et de la relation culturelle au lieu. Pourtant les communs de subsistance opérant en dehors des marchés, sans droit de propriété privée et quasiment sans argent, ont une importance vitale pour environ 2 milliards de personnes dans le monde.

Les communs sociaux et civiques révèlent la forte propension des êtres humains à coopérer entre eux. Les « banques du temps » ou encore le don de sang ou d'organes constituent des exemples de performant de connexions sociales et le tissu urbain de nos villes constitue un environnement particulièrement fertile pour les communs sociaux en raison de la grande diversité de leurs habitants.

Concernant l'activité économique fondées sur les communs, David Bollier considère, contrairement à certains commoneurs, que les communs ne peuvent fonctionner dans un isolement total par rapport au reste de la société et aux marchés. Pratiquement, tous les communs sont des hybrides qui dépendent dans une certaine mesure de l'Etat ou des marchés. L'enjeu fondamental est dès lors de s'assurer que les communs disposent d'un maximum d'autonomie possible et que leur raison d'être demeure intacte.

Les communs sous garantie publique et les communs globaux. Nombreuse sont les ressources partagées qui se situent à une échelle si vaste qu'il est impossible de les gérer sans intervention des gouvernements. Il ne s'agit pas là simplement d'une nouvelle manière de désigner la gestion étatique ou administrative des ressources. C'est une manière d'insister sur le rôle de facilitateur des communs qui doit être celui de l'Etat.

Les communs, une manière différente de voir et d'être

Pour Andréas Weber, théoricien de la biologie allemande, les communs ne sont pas seulement affaire de politiques publiques ou d'économie. Ils sont une condition essentielle de la vie sous toutes ses formes, depuis la matière cellulaire jusqu'aux êtres humains. « L'idée des communs fournit un principe unificateur qui dissout l'opposition supposée entre nature et société-culture ». Elle supprime la séparation de l'écologie et du social.

Dans ce nouveau cadre théorique, les expériences subjectives d'un organisme et les « significations » qu'il génère ont de l'importance. La vie est envisagée comme un processus évolutif dans lequel des sujets incarnés interagissent avec leur environnement et avec d'autres organismes vivants pour créer des relations riches en signification. La subjectivité n'est pas une illusion, comme le prétend la métaphysique dominante.

Notre subjectivité humaine n'est pas séparée d'une nature qui existerait comme un Autre étrange et insondable. Le subjectif et l'objectif, l'individuel et le collectif se fondent l'un dans l'autre - tout comme dans les communs.

En tant que scientifique, Weber caractérise cette nouvelle théorie, fondée sur les faits, de « biopoétique ». C'est à la fois une métaphysique et une théorie biologique capables d'expliquer les « relations profondes entre l'expérience ressentie et les principes biologiques ».

Les communs sont un élément central de cette vision. Ce n'est qu'à travers le faire commun que nous pouvons nous réintégrer à la nature et entre nous. Weber y voit l'avènement d'un nouvel âge des « lumières de la vie ». David Bollier considère que les communs sont bel e bien un prisme pour considérer le monde avec un œil neuf.

Les communs comme mise à l'épreuve du localisme

Tel est, en fait, l'un des aspects les plus séduisants des communs – le principe du localisme. C'est le niveau où les gens apprennent et développent un sens plus riche de l'humanité et de la responsabilité écologique.

Fortifier ainsi le local a des implications politiques considérables.

C'est encore Wendell Berry qui le dit le mieux. « Le grand ennemi de la liberté est l'alliance du pouvoir politique et de la richesse. Cette alliance détruit le bien commun –c'est-à-dire la richesse naturelle des localités et les économies locales du foyer, du quartier et de la communauté – et détruit ainsi la démocratie, dont le bien commun est la fondation et le moyen pratique ».

Pour David Bollier, nous ne devons pas pour autant avoir une conception trop romantique du local comme solution facile et mécanique à tous les problèmes causés par les marchés mondiaux. Il y aura toujours besoin de structures « du haut vers le bas » responsables et transparentes. Certains problèmes d'action collective ne peuvent être résolus qu'au moyen de politiques et d'infrastructures appropriées à grande échelle. Les entités centralisées sont souvent nécessaires pour assurer une égalité minimale d'opportunités et de ressources, ou pour superviser une forme de redistribution des richesses. Il n'y aurait aucun sens à ce que chaque communauté locale duplique des fonctions qui pourraient être assurées efficacement au niveau régional, national, voire par des marchés plus vastes.

L'idée de laisser émerger et prévaloir des prises de décision en réseau, du « bas vers le haut », semblera menaçante aux institutions traditionnelles de contrôle. ET pourtant, c'est peut-être le seul moyen de mobiliser l'énergie, l'imagination et la légitimité sociale des commoneurs pour résoudre myriades de problèmes.

La capacité d'honorer le local à travers le faire commun suggère qu'il est le meilleur moyen d'atteindre le « développement ».

Vers un « rapprochement » entre l'Etat et les communs

Cette notion de stratégies de développement fondées sur les communs soulève tout naturellement la question de savoir quel devrait être le rôle de l'Etat à l'égard es communs.

Comme David Bollier et Burns Weston l'ont expliqué dans leur livre Green Governance, il faut exercer une pression politique sur les Etats afin qu'ils reconnaissent un certain nombre de « macroprincipes et politiques » pour soutenir les communs ;

-Une gouvernance écologique fondée sur les communs et sur les droits comme alternative pratique à l'Etat et au marché ;

-Le principe que la terre appartient à tous ;

-Le devoir de l'Etat d'empêcher l'enclosure des ressources des communs ;

-Des communs sous garantie publique comme moyen de protéger des ressources communes à grande échelle ;

-La reconnaissance officielle des communs par l'Etat, au même titre que les entreprises servant le bien public ;

-Les limitations légales à la propriété privée ;

- Le droit humain à établir et à maintenir des communs écologiques ;

Les communs, pour autant qu'ils soient pris en compte, sont souvent compris comme équivalents aux « citoyens » ou au « public » et non comme se référant à des communautés spécifiques de commoneurs. Le citoyen est conçu comme engagé dans une relation réciproque avec le gouvernement pour gérer les conditions du bien commun. Notion qui est également au fondement des partis et des identités politiques.

Cette notion de citoyenneté et de bien commun doit interroger sur les relations entre les MJC et les municipalités.

Du point de vue de David Bollier, le modèle le plus approprié consisterait en des « politiques d'Etat au service de la formation et de la gestion responsable des communs ». L'Etat devrait reconnaître ouvertement que les communs autoorganisés peuvent assurer certaines fonctions plus efficacement que l'Etat ou les marchés, et avec une plus grande légitimité, une plus grande équité et une plus grande participation.

Les communs ne sont pas nécessairement tous équitables et inoffensifs, et l'Etat a sans doute un rôle important à jouer dans l'établissement d'un cadre minimal de règles basiques et de critères de performance, pour ensuite laisser la « créativité distribuée » des commoneurs inventer les solutions plus appropriées localement. Souvenons nous que la plupart des gouvernements ont mis en place des bureaucraties sophistiquées, des privilèges juridiques et des subventions pour aider les entreprises à se créer et à s'épanouir. Pourquoi les communs ne bénéficieraient pas d'un soutien similaire ? Un changement de ce type nécessiterait certes, une grande vigilance politique, car de nombreux gouvernements seraient trop heureux de pouvoir se décharger de leurs obligations financières et programmatiques, sans en contrepartie assumer la responsabilité d'aider à la réussite de ces nouveaux communs.

Dans le même temps, la société civile est devenue trop solide et trop transnationale pour que les gouvernements puissent continuer à se prévaloir du même type de souveraineté territoriale qu'ils

imposaient naguère. Les forces du capitalisme financier et du marché global restent extrêmement puissantes, apparemment invincibles. Pourtant, l'érosion massive de légitimité, d'efficacité et de crédibilité qui affecte les Etats autour de la planète – et plus généralement le paradigme néolibéral- ne peut se poursuivre indéfiniment sans provoquer, en dernière instance' une prise de conscience.

Cette analyse suggère que le défi auquel nous sommes confrontés est l'invention de nouvelles formes de gouvernance qui vont inmanquablement transformer la nature de la souveraineté étatique.

L'avenir des communs

Les communs sont fondamentalement une pratique et une perspective culturelle qui cherchent à comprendre le monde dans des termes différents. Ils reposent sur un changement de perception quant à l'influence que les êtres humains peuvent véritablement avoir pour construire un monde meilleur. La démocratie représentative et le droit restent des véhicules importants de changement, mais les commoneurs tendent à être suffisamment réaliste pour savoir où se situent les réelle priorités. La tâche la plus urgente est d'inventer des institutions durables et appropriées pour faire commun.

La priorité, dès lors, doit être de continuer à étendre la conversation sur les communs. De continuer à répandre et à faire circuler ce thème culturel. De l'enraciner dans les pratiques concrètes. C'est ainsi que les communs émergeront comme une réalité crédible, efficace.

C'est ce à quoi contribue cet ouvrage, avec réalisme mais non dépourvu d'optimisme. Bien au contraire.

Et David Bollier de conclure, l'explosion d'initiatives fondée sur les communs dans le monde entier et dans des milieux très différents ouvre de très riches possibilités de changement et de puissantes synergies.

C'est stimulant parce que, lorsque la théorie peine à suivre le rythme de la pratique, on peut être sûr qu'il est en train de se passer quelque chose.